

# CONSEIL & FORMATION POUR LES ENTREPRENEURS

AU SERVICE D'UN  
ENTREPRENEURIAT PÉRENNE



2022 - 2023

# SOMMAIRE

Présentation de BGE Alsace-Lorraine	p. 3
Nos ACCOMPAGNEMENTS SUR MESURE	p. 4
Activ'Créa Emergence	p. 5
Forma Créa COLLECTIF	p. 6
Bilan de compétences Armée	p. 7
Suis-je fais pour entreprendre?	p. 8
Monter son business plan	p. 9
Chèque Créa	p. 10
Création Reprise d'entreprise - <i>prestation Agefiph</i>	p. 11
Nos CONDITIONS GENERALES DE VENTE	p. 12
Nos SITES & PERMANENCES	p. 14

# Réussissez la création et le développement de votre entreprise avec BGE !

Gagnez en autonomie et montez en compétences avec l'offre conseil-formation pour les entrepreneurs proposée par BGE. Quel que soit votre projet et votre profil nous avons la solution adaptée à votre besoin.



J'ai été accompagnée par BGE Alsace-Lorraine dans la création de mon entreprise.

C'est une formation très complète, rassurante qui permet de ne rien oublier. BGE m'a aidé à construire mon business plan et m'a aussi présenté d'autres entrepreneurs et des interlocuteurs.

**NADIA KRUMMENCHER, artisan fleuriste (68)  
LAUREATE GRAND EST TALENTS BGE 2021**

Faites le choix de l'efficacité !

Comme NADIA et les 49 000 personnes ayant suivi un parcours d'accompagnement / formation chez BGE.

## Les 10 raisons de choisir BGE

### 1 - Investissement durable

Acquérir des compétences entrepreneuriales transversales est un facteur clé pour créer une entreprise et réussir.

### 2 - Qualité & expertise

BGE est un organisme de formation spécialisé en création d'entreprise depuis plus de 40 ans.

### 3 - Expérience

Des conseillers-formateurs spécialisés et rigoureusement sélectionnés.

### 4 - Sur mesure

L'accompagnement et la formation sont personnalisés pour s'adapter à votre réalité et vos besoins (présentiel/distanciel, court / long, individuel / collectif...)

### 5 - Proximité

550 lieux d'accueil vous sont proposés pour vous faciliter l'accès à la formation.

### 6 - Compétences reconnues

Car certifier vos acquis contribue à la sécurisation de votre parcours professionnel, BGE propose une gamme de certifications couvrant l'ensemble du chemin entrepreneurial.

### 7 - Accompagnement dans la durée

Les conseillers-formateurs de BGE sont à vos côtés tout au long de votre parcours (en amont de la réflexion, pour accompagner la création, en aval pour sécuriser et développer votre activité).

### 8 - Accès à des réseaux

Car il est important de bien savoir s'entourer, BGE vous fait bénéficier de ses réseaux d'entrepreneurs et de partenaires (experts, financeurs...) et vous ouvre la porte de ses clubs de chefs d'entreprise pour échanger entre pairs.

### 9 - Financement attractif

L'ensemble des prestations de service de BGE est éligible au CPF.

### 10 - Résultats

Être accompagné par un professionnel favorise la pérennité de son entreprise (80 % de pérennité à 3 ans pour les entreprises créées après un accompagnement par BGE, contre 70 % pour la moyenne nationale).

### Modalités de prise en charge

Que vous soyez salarié, indépendant, demandeur d'emploi ou agent de la fonction publique, de nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations (partiellement ou totalement). Notre équipe définira avec vous, au vu de votre situation, les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.

### Une équipe à votre écoute

Vous hésitez entre plusieurs formations ?  
Vous souhaitez concevoir un parcours sur mesure ?  
Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir ?  
Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.



# ACCOMPAGNEMENTS SUR MESURE



# ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

## Création d'entreprise Activ'Créa Emergence

### Objectifs de la formation

Favoriser l'émergence d'une idée, voire d'un projet de création-reprise d'entreprise.  
Accompagner le stagiaire dans l'élaboration ou la confirmation d'un ou plusieurs projets professionnels pouvant se concrétiser par une création/reprise d'entreprise.

### PROGRAMME

Compétence 1 : Devenir entrepreneur  
Compétence 2 : Développer son réseau  
Compétence 3 : Trouver, consolider, développer et enrichir son idée  
Compétence 4 : Mettre en œuvre son projet

Devenir entrepreneur : identifier ses acquis, distinguer ses savoir-être et sa posture entrepreneuriale, identifier ses forces et faiblesses de sa situation personnelle, ses compétences et celles à acquérir.

Développer son réseau professionnel : savoir se présenter soi-même et son projet, échanger avec des entrepreneurs, identifier et échanger avec les acteurs pour son projet, découvrir et utiliser des ressources documentaires.

Trouver, consolider, développer et enrichir son idée : utiliser les méthodes d'émergence d'idée mises à disposition, étoffer et conforter son idée de création d'entreprise.

Mettre en œuvre un projet : identifier les étapes de création/reprise d'entreprise et la méthodologie de création, construire son modèle économique, réaliser un plan d'action pour sa poursuite professionnelle.

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numérique du portail BGE (bureau virtuel) comprenant notre base documentaire et notre réseau d'entrepreneurs en ligne (Balise).  
Entretiens individuels et Ateliers collectifs  
Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez d'un Passeport « Création d'entreprise » :  
- un bilan personnel de votre potentiel entrepreneurial (points forts, points de vigilance, besoins de formation...)  
- un plan d'actions et des préconisations pour poursuivre l'étude du projet  
- une aide à la décision sur l'opportunité de poursuivre le projet ou de s'orienter vers une autre piste professionnelle.

€ Prise en charge à 100% par les financeurs

★ Financeurs



Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation est recommandée par 96,63% des stagiaires et a répondu à 98,80% de leurs attentes

Mise à jour au 22/08/2022



 PUBLIC

Demandeur d'emploi  
Sur prescription de Pole Emploi  
Sur auto inscription

### PREREQUIS

Être inscrit comme demandeur d'emploi  
Être ouvert à la création d'entreprise sans idée de création ou une idée peu précise  
Envisager de créer une entreprise sans idée ou une idée peu analysée  
Ne pas être immatriculé ou en cours d'immatriculation

 Durée de la formation

Jusqu'à 3 mois

 Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes  
54 : Nancy / Moncel-lès-Lunéville  
Pont-à-Mousson / Ecrouves / Joeuf  
Longlaville  
55 : Bar-Le-Duc / Verdun / Commercy  
57 : Forbach / Metz / Thionville / Sarrebourg / Sarreguemines  
67 : Strasbourg / Haguenau / Mutzig  
Saverne / Sélestat  
68 : Altkirch / Colmar / Mulhouse  
Sultz / Vieux Thann  
88 : Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges / Epinal / Gérardmer / Neufchâteau

 Délais d'accès à la formation

*A définir avec le conseiller Pole Emploi*

 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

 Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité  
Coordonnées du référent handicap :  
Christophe COSTANTINI  
[christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr](mailto:christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr)

# ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

## FORMA CREA

### Module 1

N.B. : Cette formation s'inscrit dans une série de 6 modules. BGE Alsace-Lorraine dispense le module 1 (obligatoire) pour le compte d'Euroformation

#### Objectifs de la formation

Intégrer des connaissances théoriques sur les champs principaux de la création d'entreprise.

Faire avancer votre projet en travaillant sur votre Business Plan

Identifier les acteurs de la création d'entreprise à qui vous pourrez faire appel

Préparer la présentation orale de votre projet

#### PROGRAMME

Module 1 :

Le métier de chef d'entreprise,

Stratégie commerciale et communication,

Aspects juridiques, Aspects comptables et financiers,

Conduire une étude de marché

L'objet est d'apporter les bases de gestion et d'aide à la décision en termes :

- De positionnement, de politique commerciale et de communication,
- De statut de sa structure et du porteur de projet,
- Du respect des normes financières et comptables,
- Du plan de financement optimal,
- De choix de régime juridique, fiscal, d'assurance, de protection sociale...
- Être capable d'utiliser les outils comptables et de suivi

#### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation collective (6 à 12 stagiaires) en présentiel


Savoirs théoriques couplés à un travail spécifique sur les projets de chaque stagiaire (business plan)

Accès aux outils numériques du portail BGE : notre base documentaire (MBV), notre logiciel de construction d'un Business Plan (BGEPRO), notre annuaire et témoignages d'entrepreneurs en ligne (Balise).

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez du business plan que vous serez parvenu à réaliser durant la formation.

Vous aurez l'opportunité de présenter votre projet devant un jury de professionnels  
A la fin de la session un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par chaque stagiaire.

 Prise en charge à 100% par les financeurs

 Financier



Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation  
est recommandée par  
100% des stagiaires  
et a répondu à 97,82%  
de leurs attentes

Mise à jour au  
22/08/2022

 PUBLIC

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dont ceux relevant de CAE, SCOP, SCIC Couveuse ; dont les conjoints ou associés du futur chef d'entreprise, dont les artistes auteurs et les intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel

Jeunes de - 26 ans accompagnés par les Missions locales en démarche d'insertion professionnelle ayant un projet de création/reprise d'entreprise

les licenciés économiques ;

les salariés de CAE de moins de 6 mois

#### PREREQUIS

Avoir un projet défini  
et maîtriser les savoirs de base

 Durée de la formation

De 90h

 Dates et lieux de la formation

8 sessions en 2021

67 : Sélestat

68 : Colmar  
Mulhouse  
Vieux-Thann

 Délais d'accès à la formation

*Selon remplissage des sessions*

 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

 Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité.  
Adaptation au public en situation de handicap.

Référent Handicap Euroformation :  
Estelle HEINRICH  
[estelle-heinrich@euroformation.fr](mailto:estelle-heinrich@euroformation.fr)



ALSACE-LORRAINE

Appui aux entrepreneurs

# ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

## Bilan de compétence Ministère des Armées

### Objectifs de la formation

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.

Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

L'objectif étant de définir pour le futur un projet d'évolution professionnelle qui soit cohérent, accessible et projeté sur un plan d'actions.

### PROGRAMME

#### Phase préliminaire :

- Approfondir et analyser ses connaissances sur son potentiel professionnel
- Présentation de la démarche d'évolution de carrière et des étapes du bilan personnel et professionnel :
- Prise de connaissance de votre situation personnelle et professionnelle
- Identification de vos attentes et besoins
- Présentation du calendrier du bilan et des outils mis en œuvre

#### Phase d'investigation interne et externe :

- Identifier les métiers en phase avec ses besoins et ses attentes
- Analyse de vos caractéristiques personnelles et de vos compétences.
- Passation de tests et restitution
- Elaboration d'un projet professionnel et/ou de formation, définition des pistes à explorer et des perspectives d'évolution

#### Phase de conclusion :

- Dresser le bilan de l'accompagnement et élaborer un plan d'action
- Choix et validation du positionnement professionnel
- Rendez-vous de bilan à 6 mois

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive et active. Entretiens individuels et tests.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposez d'un document de synthèse de votre bilan de compétences

€ Tarif: contacter BGE Sud-Ouest

★ Financeurs



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation a répondu à 100%\* des attentes initiales des stagiaires

\* Mise à jour au 02/08/21 (dont 97% de satisfaits totalement)

 PUBLIC

Militaires, conjoint(e)s de militaires civils de la Défense

### PREREQUIS

Prescription établie par le Pôle Mobilité Défense, la Mission de Reconversion des Officiers, ou le Centre de Gestion Ministériel - CGM

 Durée de la formation

Le bilan dure 24h30. Il est composé de rendez-vous individuels avec votre conseiller et de phases de réflexion personnelles à l'aide de nos supports

 Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes  
54 : Nancy  
57 : Metz  
67 : Strasbourg  
68 : Colmar

 Délais d'accès à la formation

*A définir avec votre prescripteur*

 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

 Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité  
Coordonnées du référent handi-cap de BGE Sud Ouest :  
05 61 61 45 00



Appui aux entrepreneurs

# ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

## Création d'entreprise Suis-je fait pour entreprendre?



### Objectifs de la formation

Faire le point avec un conseiller sur vous et votre projet de création ou reprise d'entreprise.  
Dresser le bilan de vos motivations, vos attentes et vos compétences pour créer une entreprise.  
Comprendre les clés de réussite de votre projet et lister les étapes pour y parvenir.

### PROGRAMME

**Compétence 1 :** découvrir tous les aspects de la création d'entreprise

**Compétence 2 :** Comprendre les étapes du projet

**Compétence 3 :** Evaluer les conditions de réussite

- Déterminer vos compétences, aptitudes et diplômes nécessaires
- Identifier une offre et un marché :
  - qui seront les clients, comment s'assurer d'un potentiel d'un marché
- Définir la rentabilité et le modèle économique :
  - à quelles conditions l'entreprise dégagera un revenu
- Connaître les financeurs :
  - quelle sources de financement mobiliser pour quels besoins
- Découvrir le cadre juridique :
  - quel statut pour quelles raisons, s'installer seul ou à plusieurs
- Repérer le réseau :
  - quels partenaires et expertises mobiliser pour augmenter les chances de réussite

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de prestation, vous disposerez :

- d'un bilan personnel de votre potentiel entrepreneurial (points forts, points de vigilance, besoins de formation...)
- d'une feuille de route intégrant un plan d'actions et des préconisations pour poursuivre l'étude du projet
- d'une aide à la décision sur l'opportunité de poursuivre le projet ou de s'orienter vers une autre piste professionnelle

€ Tarif: 700€

★ Financeur: autofinancement

Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation a répondu à 100%\* des attentes initiales des stagiaires

\*Mise à jour au 02/08/21 (dont 97% de satisfaits totalement)

 PUBLIC

Tout public

PREREQUIS

Aucun

 Durée de la formation

Ajustable selon votre profil, vos besoins et de l'avancée de votre réflexion dans votre projet

 Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes

54 : Nancy

55 : Bar-Le-Duc / Verdun

57 : Forbach (à distance uniquement) / Metz / Thionville (à distance uniquement)

67 : Strasbourg (à distance uniquement)

68 : Colmar/Mulhouse

88 : Epinal (à distance uniquement) / Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges

 Délais d'accès à la formation

A définir avec le formateur

 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

 Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité  
Coordonnées du référent handicap :  
Christophe COSTANTINI  
[christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr](mailto:christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr)



Appui aux entrepreneurs



# ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

## Création d'entreprise Monter son Business Plan

### Objectifs de la formation

Vérifier la viabilité de votre projet de création ou reprise d'entreprise  
Formaliser un Business Plan.

### PROGRAMME

**Compétence 1 :** Étudier le marché - définir l'offre et le positionnement, étudier la concurrence, clientèle et prescripteurs, évaluer le chiffre d'affaires

**Compétence 2 :** Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication

**Compétence 3 :** Valider la rentabilité et les besoins de financement :  
plan de financement initial, compte de résultat prévisionnel et tableau de trésorerie

**Compétence 4 :** Apprendre à communiquer et à convaincre :  
rédaction du business plan et structuration du pitch commercial

**Compétence 5 :** Mobiliser les financements nécessaires pour démarrer

**Compétence 6 :** Mesurer les impacts du statut juridique fiscal et social sur la vie de l'entreprise et du dirigeant(e)

**Compétence 7 :** Identifier les partenariats à mobiliser autour du projet

**Compétence 8 :** Connaître les formalités administratives et juridiques à effectuer pour créer

**Compétence 9 :** Structurer une feuille de route des actions à mettre en œuvre jusqu'à la création

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de prestation, vous avez : un projet étudié dans toutes ses dimensions, un avis circonstancié sur la faisabilité du projet, un business plan formalisé au format attendu par les financeurs et une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie, une feuille de route pour aller jusqu'à la création.

Tarif: 935€

Financier



Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation est recommandée par 100% des stagiaires et a répondu à 100% de leurs attentes

Mise à jour au 22/08/2022

 PUBLIC

Tout public

### PREREQUIS

Entrée en formation après la validation de l'existence d'un projet précis de création/reprise d'entreprise et de prérequis en termes de réglementations applicables, diplômes nécessaires.

*Admission après entretien de diagnostic 360°*

 Durée de la formation

Ajustable selon votre profil, vos besoins et de l'avancée de votre réflexion dans votre projet

 Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes

54 : Nancy

55 : Bar-Le-Duc / Verdun

57 : Forbach (à distance uniquement) / Metz / Thionville (à distance uniquement)

67 : Strasbourg (à distance uniquement)

68 : Colmar/Mulhouse

88 : Epinal (à distance uniquement) / Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges

 Délais d'accès à la formation

*A définir avec le formateur*

 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

 Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées du référent handicap :  
Christophe COSTANTINI  
[christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr](mailto:christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr)



Appui aux entrepreneurs

# ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

## Création d'entreprise Chèque CREA - Préparation de Projet

### Objectifs de la formation

Vérifier la viabilité de votre projet de création d'entreprise  
Formaliser un Business Plan.

### PROGRAMME

**Compétence 1 :** Étudier le marché - définir l'offre et le positionnement, étudier la concurrence, clientèle et prescripteurs, évaluer le chiffre d'affaires

**Compétence 2 :** Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication

**Compétence 3 :** Valider la rentabilité et les besoins de financement :  
plan de financement initial, compte de résultat prévisionnel  
et tableau de trésorerie

**Compétence 4 :** Mobiliser les financements nécessaires pour démarrer

**Compétence 5 :** Mesurer les impacts du statut juridique fiscal et social  
sur la vie de l'entreprise et du dirigeant(e)

**Compétence 6 :** Identifier les partenariats à mobiliser autour du projet

**Compétence 7 :** Connaître les formalités administratives  
et juridiques à effectuer pour créer

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques  
et séquences

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de prestation, vous avez : un projet étudié dans toutes ses dimensions, un avis circonstancié sur la faisabilité du projet, un plan d'affaires formalisé au format attendu par les financeurs et une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie.

€ Tarif: 600€

★ Financier



Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation a répondu à 100%\* des attentes initiales des stagiaires  
\*Mise à jour au 02/08/21 (dont 97% de satisfaits totalement)

### PUBLIC

• Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi désireux de créer une entreprise sur le territoire de la région Grand Est

• Les jeunes de moins de 30 ans désireux de créer une entreprise sur le territoire de la région Grand Est

### PREREQUIS

Entrée en formation après la validation de l'existence d'un projet précis de création/reprise d'entreprise et de prérequis en termes de réglementations applicables, diplômes nécessaires.

*Admission après entretien de diagnostic 360°*

### Durée de la formation

Ajustable selon votre profil, vos besoins et de l'avancée de votre réflexion dans votre projet

### Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes

54 : Nancy

55 : Bar-Le-Duc / Verdun

57 : Forbach / Metz / Thionville

67 : Strasbourg

68 : Colmar/Mulhouse

88 : Epinal / Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges

### Délais d'accès à la formation

*A définir avec le formateur*

### Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

### Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité  
Coordonnées du référent handicap :  
Christophe COSTANTINI  
[christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr](mailto:christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr)



ALSACE-LORRAINE

Appui aux entrepreneurs

## ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

### Création Reprise d'entreprise Prestation Agefiph

#### Objectifs de la formation

Accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et l'étude de faisabilité de leur projet de création ou reprise d'entreprise pour la mise en place d'une activité indépendante viable

#### PROGRAMME

Validation de l'adéquation personne/projet en prenant compte du handicap

Appui à la réalisation de l'étude de marché

Formalisation du projet sous forme d'un plan d'affaires

Etude économique et financière comprenant la réalisation d'un prévisionnel financier

Aide aux choix de la structure juridique, fiscale et sociale adaptée

Montage du dossier de demande d'aide Agefiph de 6 000€ si les critères d'attribution sont remplis

Appui à la recherche de financement extérieur

La question du handicap est au cœur du parcours d'accompagnement

#### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques:

Mon bureau virtuel comprenant notre base documentaire et d'outil de travail

Balise: notre réseau d'entrepreneurs en ligne

BgePro: outil facilitant la réalisation collaborative d'un plan d'affaires et d'un prévisionnel financier

Entretiens individuels et Ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez d'un plan d'affaires comprenant un prévisionnel financier ainsi qu'un plan d'actions pour le démarrage de votre activité

A l'issue de la prestation, en cas de création d'entreprise, vous pouvez bénéficier d'un suivi de 15 heures maximum sur les 3 premières années d'activité.

€ Prise en charge à 100% par l'Agefiph

★ Financier

**agefiph**  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

Pour en savoir plus, contactez-nous!  
BGE Alsace-Lorraine  
03 51 25 10 59  
[www.bge-alsace-lorraine.fr](http://www.bge-alsace-lorraine.fr)

Cette formation a répondu à 100%\* des attentes initiales des stagiaires

\*Mise à jour au 02/08/21 (dont 97% de satisfaits totalement)

#### PUBLIC

- Personne en situation de handicap Sur prescription de Pole Emploi, Cap Emploi ou Mission Locale

#### PREREQUIS

Avoir un handicap reconnu (RQTH, carte d'invalidité ou pension/allocation en lien avec un handicap)

Avoir un projet de création ou reprise d'entreprise défini

Ne pas être immatriculé ou en cours d'immatriculation

Disposer des formations, diplômes, compétences métiers obligatoires par rapport au projet visé

#### 🕒 Durée de la formation

Selon les besoins dans la limite de 25h

#### 📅 Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes

54 : Nancy

55 : Bar-Le-Duc / Verdun

57 : Forbach / Metz / Thionville

88 : Remiremont / Epinal

#### 📅 Délais d'accès à la formation

Dans les 2 semaines à réception de la prescription

#### 👤 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

#### ♿ Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées du référent handicap :  
Christophe COSTANTINI  
[christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr](mailto:christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr)



Appui aux entrepreneurs

# Conditions Générales de Vente

## Article 1 – Définition / Objet

BGE Alsace-Lorraine dispense des prestations de formation, d'accompagnement, de suivi et de conseil.

Toute commande de prestation à BGE Alsace-Lorraine par le Client est soumise aux présentes conditions générales de vente. La signature du devis emporte de plein droit leur acceptation par le Client.

BGE Alsace-Lorraine effectue la ou les prestation(s) commandée(s) soit avec ses moyens propres, soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des contrats de co-traitance ou de sous-traitance.

Dans le cadre de parcours de formation commandé via le site ou l'application « Mon compte Formation », la relation commerciale entre le client et BGE Alsace-Lorraine est soumise aux dispositions contenues dans les CGU de [mon-compteformation.gouv.fr](http://mon-compteformation.gouv.fr).

## Article 2 - Inscription

BGE ALSACE-LORRAINE établit une proposition individualisée en fonction des besoins exprimés par le stagiaire. BGE Alsace-Lorraine adresse alors un devis au Client qui doit le retourner signé et comportant la mention « Bon pour accord ». L'inscription d'un stagiaire s'effectue par la signature de ce devis. La signature de ce devis implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

## Article 3 – Prix, Prise en charge et paiement

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats ou fiches formation présents sur MonCompteFormation, acceptés par le client. Ils sont exprimés en euros et non soumis à la TVA.

Sauf dispositions contraires (MonCompteFormation par exemple), voici les prises en charges et modalités de paiement.

**FINANCEMENT PRIVE** : Acompte de 30% à l'issue du délai de rétractation. Solde à l'issue de la formation dans un délai de 45 jours à réception de la facture.

**FINANCEMENT AVEC PRISE EN CHARGE** : Caution de 30% à l'issue du délai de rétractation. Reste à charge éventuel du participant au démarrage de la prestation.

## Article 4 – Report, annulation et délais

Lorsque le contrat porte sur une action de formation achetée via MonCompteFormation, les dispositions liées à ce présent article sont gérées par l'application des CGU de MonCompteFormation.

BGE Alsace-Lorraine se réserve le droit d'annuler ou de reporter exceptionnellement une formation. Le Client est dans ce cas informé dans les meilleurs délais. Il ne peut prétendre à aucune indemnisation.

Toute annulation de la part du Client doit faire l'objet d'une notification écrite à l'attention de BGE Alsace-Lorraine. Toute formation commencée est due en totalité, sauf abandon du stage dûment justifié par la force majeure et notifié à BGE Alsace-Lorraine par courrier recommandé avec accusé de réception.

Les tarifs en vigueur comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de ceux d'hébergement, de transport et de repas.

Le délai de mobilisation des rendez-vous individuels est de 1 à 3 mois.

Suivant la réglementation, vous disposez :

d'un délai de rétractation de 10 jours (article L6353-5 du Code du travail) pour les contrats n'étant ni conclus « à distance » ni conclus « hors établissement » ;

d'un délai de rétractation de 14 jours (article L121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

## Article 5 – Pénalités de retard

Lorsque le contrat porte sur une action de formation achetée via MonCompteFormation, les dispositions liées à ce présent article sont gérées par l'application des CGU de MonCompteFormation.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt global en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

## Article 6 – Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations dispensées par BGE Alsace-Lorraine implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur de l'établissement. A ce titre, le stagiaire recevra un exemplaire du règlement intérieur en amont du premier RDV qu'il devra signer pour acceptation et de remettre/envoyer en retour.

BGE Alsace-Lorraine ne pourra être tenue responsable de tout dommage ou perte d'objets/effets personnels apportés par les participants à la formation.

Considérant la nature des prestations réalisées, l'obligation de BGE Alsace-Lorraine est une obligation de moyen. BGE Alsace-Lorraine s'engage à réaliser les prestations conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière, aux termes et conditions de l'accord, ainsi que dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire dans les délais convenus, l'ensemble des informations et documents indispensables à la bonne réalisation de la prestation ainsi qu'à la bonne compréhension des problèmes posés.

La responsabilité de BGE Alsace-Lorraine ne pourra pas être engagée pour :

- une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le client ;
- un retard occasionné par le client qui entrainerait l'impossibilité de respecter les délais convenus ou prescrits par la loi.

BGE Alsace-Lorraine ne pourra être tenue pour responsable de l'absence de résultats, et ce pour quelque durée que ce soit. La responsabilité de BGE Alsace-Lorraine, si elle est prouvée, sera limitée à la moitié de la somme totale hors taxes effectivement payée par le client pour le service fourni par le prestataire à la date de la réclamation par lettre recommandée avec accusé réception.

Chacune des parties est responsable envers l'autre de tout manquement aux obligations mises à sa charge.

# Conditions Générales de Vente

## Article 7 : Obligations et confidentialité

BGE Alsace-Lorraine s'engage à :

- respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client / stagiaire, et désignées comme telles ;
- restituer tout document fourni par le client à la fin de la mission ;
- signer un accord de confidentialité si le client le souhaite.

Les clauses du contrat signé entre les parties sont réputées confidentielles, et à ce titre ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.

• L'ensemble des fiches de présentation, contenus, supports pédagogiques ou outils quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par BGE Franche-Comté pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre, sont protégées sauf dispositions contraires, par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de BGE Alsace-Lorraine.

• Dans le cadre des formations en Intra, le client s'engage à mettre à disposition des intervenants, les moyens appropriés pour accomplir leur mission : lieu spécifiquement prévu pour l'accueil de formations, salle suffisamment spacieuse et équipée de moyens pédagogiques standards si possible (un paperboard, un vidéoprojecteur, un écran). Si le client ne dispose pas de ces moyens pédagogiques standards, il devra en faire part à BGE Alsace-Lorraine pour que le formateur concerné prenne ses dispositions.

• Le cas échéant, le client / stagiaire s'engage à respecter les dates et heures des rendez-vous fixés pour le bon déroulement du dispositif souscrit : toute action individuelle non honorée mais non décommandée dans les quarante-huit (48) heures précédant la date de sa réalisation reste due au prestataire. La réalisation ultérieure de cette action entraînera son paiement en sus.

• Mettre tout en œuvre pour replanifier dans un délai conforme au bon déroulement du dispositif, les actions annulées avec le préavis de quarante-huit (48) heures évoqué.

• Régler toute prestation due dans un délai de 45 jours à réception de facture à défaut d'indication d'un délai inférieur sur le contrat.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au client sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Conformément à la réglementation applicable, notamment, le règlement européen 2016 /679, dit règlement sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations les concernant.

Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courriel à [chloe.weber@bge-alsace-lorraine.fr](mailto:chloe.weber@bge-alsace-lorraine.fr) Enfin, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation à la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des Libertés).

## Article 8 – Contexte sanitaire

Eu égard au contexte sanitaire lié à la COVID -19, il est demandé aux stagiaires de respecter strictement les consignes sanitaires en vigueur. Un rappel de ces dernières leur est envoyé lors du courriel de confirmation de rdv. Par ailleurs, BGE Alsace-Lorraine tout en privilégiant le mode présentiel et se réserve néanmoins la possibilité de dispenser les formations en distanciel.

# BGE ALSACE-LORRAINE



30

LIEUX  
D'ACCUEIL



5 000

ENTREPRENEURS  
ACCOMPAGNÉS / FORMÉS  
CHAQUE ANNÉE



45

EXPERTS DE LA CRÉATION  
D'ENTREPRISE

## NOUS CONTACTER



ALSACE - LORRAINE

*Appui aux entrepreneurs*

Suivez nous !



Siège social:

Bâtiment LAFAYETTE 1, rue Job  
67100 Strasbourg

Siège administratif :

Pôle Européen d'activités - 3, place du Capitaine Dreyfus  
68 000 COLMAR

Lieux d'accueil sur rendez-vous à

Joeuf, Moncel lès Lunéville, Longlaville, Maxéville, Pont-à-Mousson, Ecrouves (54)

Bar-le-Duc, Commercy, Verdun (55)

Forbach, Metz, Sarrebourg, Thionville, Sarreguemines (57)

Haguenau, Mutzig, Saverne, Sélestat, Strasbourg (67)

Altkirch, Colmar, Colmar (*LA PEP'S*), Mulhouse, Sultz, Vieux-Thann (68)

Epinal, Gérardmer, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges (88)

03.51.25.10.59

contact@bge-alsace-lorraine.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 05806 67



**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante:  
ACTIONS DE FORMATION